



COMMUNIQUÉ

N°1

Vendredi 24 avril 2026 à 15 h 00

VIGILANCES MÉTÉOROLOGIQUES EN COURS

Situation météorologique

Les îles Loyauté, la côte Est et les extrémités de la Grande-Terre sont actuellement concernées par plusieurs vigilances météorologiques, déclenchées par le passage d'un axe dépressionnaire.

Cette situation entraîne une dégradation progressive des conditions météorologiques en mer entre la grande terre et les Loyautés, pouvant se traduire par :

- des **vents forts** ;
- des **fortes pluies pouvant être accompagnées d'orages** ;
- une **forte houle** sur les zones exposées.

La forte houle et les rafales de vent rendent la **navigation en mer particulièrement dangereuse**.

Les cumuls de pluie attendus peuvent **entraîner des débordements de creeks et de rivières**, et ainsi **augmenter le risque d'inondations**.

L'intensité et l'extension géographique de ces phénomènes sont susceptibles d'évoluer dans les prochaines heures.

Recommandations à la population

La sécurité civile appelle la population à la **plus grande vigilance** et recommande de :

- **Différer les activités nautiques et la navigation en mer** ;
- Se tenir à l'écart du littoral et des zones exposées à la houle ;
- limiter les déplacements non indispensables ;
- ne pas s'engager sur des routes ou des radiers inondés ;
- s'éloigner des creeks, rivières et zones basses ;
- sécuriser les biens exposés au vent et aux pluies.

Informations et suivi de la situation

La sécurité civile appelle la population à se tenir informée de l'évolution de la situation en se connectant sur les sites internet de la sécurité civile securite-civile.gouv.nc et de Météo-France Nouvelle-Calédonie www.meteo.nc, sur les pages Facebook *Sécurité Civile NC* et



securite-civile.gouv.nc



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

Météo-France Nouvelle-Calédonie ou en écoutant les informations diffusées par les différents médias.

Consignes préventives

VIGILANCE FORTE PLUIE / ORAGES



- **Déplacements** : Ne vous déplacez qu'en cas de nécessité absolue. Si vous devez partir, signalez votre itinéraire et votre arrivée à vos proches.
- **Franchissement de cours d'eau** : Ne franchissez jamais, à pied ou en voiture, les ravines, rivières ou radiers submergés. Une crue soudaine peut survenir à tout moment.
- **Sécurité des enfants** : Tenez les enfants à distance des caniveaux, ravines et cours d'eau.
- **Santé et Eau** : Constituez une réserve d'eau potable. L'eau du robinet est susceptible d'être impropre à la consommation jusqu'à 48h après l'arrêt des pluies.
- **Protection des biens** : En zone inondable, surélevez vos biens et préparez-vous à une éventuelle évacuation. En cas d'intervention des secours, facilitez leur travail et suivez strictement leurs instructions.

VIGILANCE VENTS FORTS



- **Activités de plein air** : Ne pas entreprendre de sport ou de loisir en extérieur ; interrompez immédiatement toute séance en cours.
- **Autonomie** : Prévoyez des moyens d'éclairage de secours (lampes torches) en cas de coupure de courant.
- **Sécurisation** : Fixez ou rangez tout objet pouvant être emporté par le vent.

VIGILANCE FORTE HOULE / SUBMERSION



- **Activités nautiques** : Annulez ou **différez** toutes les sorties en mer, baignades et activités de loisirs nautiques.
- **Bord de mer** : Soyez extrêmement prudents sur le littoral. Le risque de vagues submergeant les zones basses est élevé : ne vous approchez pas du rivage.